



Association suisse des Amis d'Haïti

CCP 12 - 14784 - 3 GENEVE

21, route de La Repentance 1222 Vézenaz

Circulaire mars 2003

ASSEMBLEE GENERALE DU 20 NOVEMBRE 2002, AU CENTRE PAROISSIAL DE MALAGNOU

Le Président salue une assemblée très attentive, quoique un peu moins nombreuse que d'habitude, et se réjouit de la présence, au milieu des membres fidèles et dévoués, de quelques nouveaux visages auxquels il adresse des mots de bienvenue particuliers. Un salut spécial est fait à M. Jean-Claude ZOGG, conseiller administratif de la commune de Thônex qui nous soutient aussi fidèlement que généreusement. C'est aussi l'occasion de rappeler que plusieurs autres communes nous assurent un soutien régulier : Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Coligny, Choulex, Puplinge, Presinge, ... permettant à notre association de mener une action dans le domaine de la formation des futurs citoyens haïtiens, action dont la durée est le principal atout. Un effort éducatif ne peut en effet développer ses effets qu'à long terme. En plus de trois réunions formelles (janvier, juin, octobre), les membres du comité se rencontrent très fréquemment pour des contacts informels, au gré des nécessités et des travaux saisonniers. L'exercice 2001/2002 a été marqué par plusieurs temps forts : l'exposition-vente de tableaux haïtiens d'abord, à la Galerie de Sionnet : une réussite formidable qui a permis de très nombreux contacts et rapporté pas moins de 13000.- FrS. La kermesse de Coligny qui offrait une vitrine à toutes les associations actives dans la commune, a permis également de nombreux et riches entretiens. Une rencontre avec des responsables haïtiens en formation à Paris a renforcé nos liens avec les structures des écoles de l'Eglise Méthodiste et ses cadres. Quant aux activités courantes, elles se sont poursuivies avec succès et enthousiasme : collectes et envoi des bourses pour les élèves (voir rapport financier), récolte et envoi de matériel scolaire, vente de cartes de vœux, présentation de nos activités, etc. La situation du pays n'est guère encourageante sur le plan de la stabilité des institutions politiques comme du développement économique. C'est donc un grand mérite des écoles de poursuivre, dans ces circonstances défavorables, leurs efforts inlassables de développement par l'instruction. Notre soutien doit durer et les rapports reçus récemment soulignent l'importance de cette continuité. Une excellente nouvelle nous est parvenue dernièrement : l'EPER a renoncé à se désengager progressivement de son aide en Haïti.

Projets : nos correspondants haïtiens ont confirmé que le soutien de nouveaux coopérants était souhaité pour poursuivre les efforts entrepris par nos amis Kunz, Loutan, Jenni et Martinal. Des contacts vont être pris parmi les nombreux instituteurs « jeunes retraités » du DIP genevois. Une collaboration directe avec les autorités genevoises, par l'intermédiaire de la FGC est également à l'étude, mais ce sera plus difficile. Mme Maryse Faublas, membre du Comité, effectuera en 2003 un premier séjour à Port au Prince, perpétuant, pour la plus grande joie de nos amis haïtiens, la tradition des pédagogues genevois actifs en Haïti.

Rapport du trésorier : M. Gafner nous parle d'une excellente année ! Marqué par des dons exceptionnels, mais aussi par une fidélité exemplaire des donateurs, l'exercice 2001/2002 a vu une nette progression des recettes, donc des transferts vers Haïti. Le caractère exceptionnel de cette situation nous encourage, mais ne doit pas être oublié :

RESULTAT:

Dépenses:	ChF	Recettes:	ChF
Dons versés:	138617,35	Dons :	197353,80
Frais généraux:	1001,55	(=0,51 % des dons reçus)	
	139618,90	Report exercice précédent	38844,18
Résultat		Intérêts créditeur	40,30
Dons à verser:	96619,38		
	236238,28		236238,28

BILAN:

Actif:	ChF	Passif:	ChF
C.C.P.	96143,10	Dons à verser:	96619,38
U.B.S. S.A.	476,28		
	96619,38		96619,38

Ces comptes incluent les dons versés par quelques communes et particuliers au titre du projet « eaux pluviales », heureusement bouclé, à la satisfaction générale. Année extraordinaire donc, dont les résultats nous encouragent fortement à poursuivre, grâce à vous tous, les efforts entrepris. Enfin, le trésorier informe l'assemblée que le Département des Finances a accepté d'exonérer l'ASAH de toute taxe fiscale, lui reconnaissant le statut d'activité d'utilité publique, tant au plan cantonal que fédéral. Les dons à notre association font donc partie des déductions fiscales autorisées par la loi. Le rapport des vérificateurs est lu par M. Piquilloud et l'assemblée l'accepte après avoir rendu hommage à M. J. Kuhne, récemment décédé. Le prochain exercice sera vérifié par Mme Isabelle Loutan-Goumaz, qui rejoint M. Piquilloud dans la charge, avec l'approbation et la reconnaissance de l'assemblée.

Le Comité est ensuite renouvelé par acclamations et dans sa même composition :

Président:	M. Louis Berlie	Membres:	Mme Maryse Faublas
Vice-président:	M. Philippe Jenni		Mme Patricia Rochat
Trésorier:	M. Kurt Gafner		Mme Yvonne Piquilloud
Secrétaire:	M. Eric Bernhard		M. Jean-Louis Loutan
			M. Gérald Gaudin
			M. Yves Gaudin
			M. Michel Wursten

La soirée se termine par le visionnement du montage audio-visuel « HAITI, belle et têtue comme la mort », réalisé par Mme Meynet. Cette réalisation porte un regard sans préjugé ni concession sur le pays, et son introduction historique donne un excellent aperçu du passé haïtien. La séance est levée vers 22 h, non sans qu'il soit rappelé à l'assemblée que « si l'entrée est gratuite, la sortie, elle, est payante », sous forme de la traditionnelle collecte qui est faite au profit du Noël des écoles.

BILAN DE LA RENTREE 2002

Sous la plume de Mary-Lise DESROCHES nous lisons : « La rentrée scolaire fixée au 2 septembre 2002, a été effective le 9 septembre dans la plupart des écoles. Elle s'est faite sur un fond de crise économique très grave. En effet, depuis un an, un grand mouvement de coopératives financières avait pris naissance, offrant des taux de profit de 10 à 13 % par mois. Depuis Pâques, ces coopératives ont commencé à ne plus verser leur dû aux coopérateurs et même plusieurs propriétaires sont partis pour l'étranger, laissant la population dans le plus grand désarroi. Les gens qui avaient tout mis sur cette aubaine, vendu leur maison, retiré leurs économies des banques, emprunté même, se retrouvaient complètement démunis et aigris, car le gouvernement les avait encouragés à ce genre d'investissement. Au niveau des petites écoles rurales, ceci a joué un rôle dévastateur. Effectif réduit, écoles où l'on doit réunir deux classes et mettre en disponibilité des enseignants. Par contre, au Collège de Frères, nous avons eu une très bonne rentrée avec même des classes surchargées, malgré nos efforts pour les maintenir à un effectif convenable. L'école ayant une bonne renommée dans la zone, les pressions étaient fortes et il était parfois presque impossible de refuser un enfant quand un parent arrivait à l'école avec l'élève habillé d'un uniforme neuf, avec tous ses livres et que le parent proposait une chaise quand on lui expliquait qu'il n'y avait plus de place pour piquer une épingle... Au CMF nous avons ouvert, à la grande joie des élèves, même si elle n'est pas complètement installée, une salle de lecture-bibliothèque pour le secondaire. Quant à la salle des maîtres, elle est très fonctionnelle maintenant avec son nouvel ameublement et les enseignants ont du plaisir à s'y rendre. »

LES ECOLES QUE NOUS SOUTENONS : QUELQUES ELEMENTS CHIFFRES

Du rapport pédagogique 2001-2002 que le BEMHEG (Bureau de l'Eglise Méthodiste d'Haïti pour l'Education Générale) nous a adressé, nous tirons les renseignements suivants : « En plus du Nouveau Collège Bird de Port au Prince, qui ne figure pas dans ces statistiques, ce ne sont pas moins de 78 écoles qui ont fonctionné à satisfaction, en dépit d'une situation politico-économique difficile. 434 enseignants, supervisés par 9 inspecteurs et 4 conseillers pédagogiques ont accueilli un total de 13450 élèves. La stabilité des effectifs durant les quatre dernières années (13867 – 13233 – 12718 – 13450) témoigne de l'efficacité du système, qui privilégie la qualité de l'enseignement au travers de séminaires de formation continue, du recyclage régulier des maîtres et de la promotion d'une pédagogie moderne et stimulante. Un taux de réussite voisin de 70 % aux examens du Ministère de l'Education Nationale atteste du bon succès des élèves. A côté des écoles, il faut mentionner l'important effort fourni dans la production de moyens d'enseignement : 69239 ouvrages ont été vendus, dont la moitié environ produits sur place. Le CPRP (Centre Pédagogique Rural Protestant de Frère) est au service de la communauté haïtienne depuis 39 ans. 165 étudiants l'ont fréquenté en 2001-2002 (82 femmes et 83 hommes) avec un taux de réussite de 93 %. »

Le rapport se termine ainsi : « Le manque de moyens financiers constitue la toile de fond des problèmes, empêchant la réalisation de certaines activités. La situation économique d'Haïti devient de plus en plus catastrophique. La Gourde continue de perdre sa valeur. Il faut maintenant plus de 30 Gourdes pour avoir un Dollar américain (55 aujourd'hui !). Le prix des produits grimpe, la production agricole n'existe presque pas. Les parents doivent faire face à leurs obligations. Cette situation doit interpeller la conscience de tous et faire l'objet de débats ».

VENTE D'ARTISANAT HAÏTIEN

L'ASAH a l'opportunité de participer au « Marché artisanal de la Fête des Mères », le samedi 10 mai 2003. Un stand vous accueillera de 10 h à 18 h, sur la Place Favre, à Chêne-Bourg. Le Comité se réjouit de vous y rencontrer, autour d'un étal garni surtout par les nouvelles acquisitions que nous avons pu faire grâce à nos amis sur place, à Port au Prince !

BATAILLE DES LIVRES : HAÏTI PARTICIPE !

La Bataille des livres (BdL) concerne actuellement 10000 jeunes entre 8 et 12 ans, répartis entre la Suisse, le Québec, le Burkina Faso et le Sénégal. Son but consiste à développer la lecture dans les classes du niveau fondamental. Des livres sont mis à disposition des classes participantes : une sélection de romans variés, autant pour les thèmes traités, le niveau de langage que la provenance. Un choix d'activités permet aux enseignants d'aider les enfants à entrer dans les livres, à progresser en lecture, à échanger autour des livres : ateliers d'écriture, rencontres avec les créateurs (auteurs, illustrateurs), fête du livre, concours international, réseau d'échange inter-classes, sans oublier des formations et des encadrements pour les enseignants. Le projet 2002-2003 concerne en Haïti quatre écoles, à Furcy, Pétienville et Petit-Goâve. 450 livres sont mis à disposition sur place par les organisateurs et un comité local fort de 7 personnes supervise toutes les activités. Le bon déroulement de toute l'opération permettra d'envisager son extension à plusieurs milliers de jeunes en 2003-2004. Les livres seraient alors achetés sur place, faisant travailler les libraires haïtiens. La phase d'expérimentation a été lancée depuis Genève par Daniel BEUGGER – responsable de la « Bataille des Livres ». Elle est financée par l'Agence intergouvernementale de la francophonie et l'association BdL. Le financement est en cours d'élaboration pour la suite.

Le Comité vous remercie pour votre admirable et généreuse fidélité. Il vous adresse ses meilleurs messages.

Eric Bernhard, secrétaire